



Séance du 11 février 2014

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice
Madame Maryse TOURNIER a été nommée secrétaire de séance
Le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2014 a été adopté.

1 – Lotissement les Musiciens

Une nouvelle esquisse a été présentée compte-tenu des remarques faites lors de la réunion du 14 janvier dernier. De nouvelles observations ont été formulées : décaler le plateau sur la voie communale de façon à ce que le sentier piéton du lotissement débouche dessus, étudier le fossé à l'ouest de la parcelle qui est surdimensionné, autoriser les murs de clôture en limite séparative (au-delà de la construction) et en fond de lot

2 – Construction commerces et logements rue du puits - Déclassement du trottoir – Enquête publique

Dans le cadre des travaux de construction des commerces et des logements rue du Puits par Vendée Logement, les anciens bâtiments ont été démolis. A l'angle de la rue du puits et de la route de l'océan la maison n'était pas à angle droit, ce qui fait que lors de la construction, Vendée Logement a dû empiéter sur le trottoir sur une surface de 15m². Cette surface va être vendue à Vendée Logement après réalisation d'une enquête publique.

3 – Renouvellement ligne de trésorerie lotissement

La ligne de trésorerie disponible auprès du Crédit Agricole va être renouvelée pour un an, pour un montant de 150 000 €. Cette ligne permet à la collectivité de disposer de fonds afin de financer les travaux d'aménagement des lotissements. Le remboursement de la ligne s'effectue avec la vente des lots.

4 – Contraction d'une ligne de trésorerie – budget commune

Une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € va être contractée auprès du Crédit Agricole pour un an.

5 – Ecole Marie Godet – Montant du forfait communal 2014

Dans le cadre de la convention entre l'OGEC de Vendrennes et la commune, chaque année la commune verse à l'OGEC une somme lui permettant de subvenir aux frais de fonctionnement de l'école. Le nombre d'enfants est semblable à celui de 2013 soit 225 élèves. La somme de 525 € par enfant est attribuée cette année à l'école soit un total de 118 125 € (14 votants – 520 € : 0 voix – 25 € : 13 voix – 530 € : 1 voix)

6 – Centre périscolaire – subvention 2014

Après étude du budget prévisionnel 2014 du centre périscolaire, une subvention communale d'équilibre de 40 000 € sera budgétée afin d'équilibrer le fonctionnement. Les versements se feront en fonction des besoins.

7 – Autorisation de paiement de factures en investissement avant le vote du budget

Le budget n'étant voté que courant mars, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget est donnée.

8 – Lotissement – annulation réservation

En raison d'un changement de situation familiale, une personne ayant réservé un terrain dans le lotissement de la Minée 2, annule sa réservation. Le lot est remis en vente. L'acompte versé sera remboursé.

9°/ Enquête publique – Scierie PIVETEAU

Aucune remarque particulière n'a été formulée dans le cadre de l'enquête publique en cours visant à autoriser l'exploitation d'une unité de traitement du bois sur la commune de Ste Florence.

10°/ Projet actualisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise

Un avis favorable sur le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable des eaux et du règlement du SAGE de la Sèvre Nantaise est émis avec les réserves suivantes :

- sur les aspects quantitatifs, sur le respect du débit d'objectif d'étiage à la Grande Maine à Pont Léger de juillet à septembre

- Sur la disposition 11, afin que l'interdiction de rejet directs des STEP dans le cours d'eau en étiage ne conduisent pas à n'avoir aucun rejet dans les cours d'eau dans la mesure où ces derniers constituent les principaux apports de nos cours d'eau à cette période et donc de non retenues.

- Sur la formulation de la disposition 16-1 qui pour les terrains de sport devrait être « les collectivités territoriales ou leurs groupements s'engagent ou poursuivent une politique de réduction de l'utilisation des pesticides pour tendre vers, au plus tard en 2021, un objectif « zéro phyto »

- Sur la disposition 57-2 pour l'atteinte de l'objectif de continuité écologique pour que dans sa mise en œuvre, les services de l'Etat prennent en compte les contraintes technico-économiques afin de ne pas imposer aux collectivités des mesures disproportionnées entre les coûts de mise en œuvre et le vrai potentiel écologique du cours d'eau, y compris pour le transit sédimentaire.

- Sur la disposition 75-2 dans le cadre du suivi des conventions d'usages par la structure porteuse du SAGE, qui pourrait se traduire par un simple avis du SAGE moins lourd dans la mise en œuvre.

QUESTIONS DIVERSES

- Fauchage / débroussaillage

Le contrat de 3 ans pour les travaux de fauchage et débroussaillage étant achevé, une nouvelle consultation va être lancée. Une mise à jour des chemins et des voies à entretenir a été faite.

- Zone des Landes

La possibilité de création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) va être étudiée sur la parcelle cadastrée ZO 241 appartenant à la commune (les chaumes) et sur les parcelles cadastrées ZO 78-79 et 80 appartenant à la communauté de communes du Pays des Herbiers (zone des Landes). L'achat par la communauté dans le cadre d'une expropriation de la parcelle cadastrée ZO 70 est annulé. Les parcelles cadastrées ZO 74-75-76-67-68 et 195 ont été finalement achetées par la communauté à titre de réserve foncière.

- Repas offert par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans le 26.02.2014

- Réunion d'information à destination des parents et des assistantes maternelles le 24.02.2014 à 20h au foyer rural pour la création du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Les permanences auront lieu le 1^{er} lundi de chaque mois, au périscolaire, sur rendez-vous. Mise en service : juin 2014

TOUR DE TABLE

Marie-France BUGEAUD : Un agent de service va être à remplacer à la cantine courant mars. Prévoir le remplacement

Jean-Michel : Effraction au local volley la semaine dernière. Plainte a été déposée.

Marie-France BOISSELEAU : allée du Benet impraticable... > La prairie du Benet est une zone humide. Compte tenu des quantités d'eau tombées, certaines allées sont impraticables. Rehausser ces allées serait cause de davantage de retenue d'eau encore.

Maryse : Balade de printemps le 13 avril 2014 organisée par l'Office de Tourisme. Cette balade de 4 à 5 kms est ouverte à tous et se clôturera par un verre de l'amitié au foyer rural. Il faudra des bénévoles pour encadrer la marche.

Olivier : Quelle est l'évolution du centre de santé ? Le nombre de patients augmente régulièrement. A partir de courant mars, une collaboration sera mise en place avec le nouveau centre de santé de Saint Michel Mont Mercure. Le médecin consultera tous les matins au centre de santé de St Michel Mt Mercure et les après-midi à Vendrennes. Le secrétariat sera commun pour les deux centres de santé.

Didier : Portillon du local de l'antenne relais téléphonique. Bien que ce ne soit pas propriété communale, le faire fermer par les agents communaux.

Christelle : Quels sont les travaux réalisés au transfo téléphonique place Jean Yole ? Il s'agit de SFR qui installe un transformateur.